



Edito du Maire

Chères Maingéaises, Chers Maingéois,

Les vacances derrière nous, c'est maintenant le moment de la rentrée scolaire qui marque toujours un moment important pour nos enfants et leurs enseignants.

Cet été, les services techniques ont procédé à la réfection du dortoir de l'école maternelle, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux plus jeunes. Je tiens à les remercier pour la qualité du travail réalisé.

Vous avez également dû composer avec une circulation difficile dans certaines rues, en raison des travaux sur le RD40. Votre patience a été précieuse et je vous en remercie. La situation devrait s'améliorer avec la réouverture de la route en circulation alternée, même s'il faudra encore faire preuve d'un peu de patience.

Par ailleurs, plusieurs incivilités ont malheureusement été constatées durant la période estivale. Grâce à la vigilance de certains habitants et à leur réactivité, les auteurs ont pu être rapidement interpellés. J'invite chacun à rejoindre le réseau des voisins vigilants par le biais de la participation citoyenne : c'est un dispositif efficace qui renforce la sécurité de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une belle rentrée, placée sous le signe de la sérénité et du vivre-ensemble.



Agenda septembre 2025

- **1^{er} septembre** : Rentrée scolaire
- **2 septembre** : Libération de Maingé - RDV à 18h30 au monument aux morts
- **6 septembre** : Forum des associations – salle des sports – 14h à 17h
- **6 et 7 septembre** : Collecte des papillons blancs
- **14 septembre** : Don du sang – salle des sports – 8h00 / 12h00
- **21 septembre** : La Maingéoise VTT – RDV salle Aragon à partir de 7h00 – parcours 10, 20, 40 et 50 Km
- **25 septembre** : Journée nationale des Harkis – RDV au monument aux morts à 18h30
- **28 septembre** : Repas des anciens – 13H – salle Aragon – inscriptions à du 4 au 20 septembre à l'accueil de la mairie avec le livret de famille ou la carte d'identité pour les célibataires

INFOS PRATIQUES

- Collecte des déchets verts : **2, 16 et 29 septembre**
- **Téléconsultation de médecine Générale en mairie** : démarrage prévu fin septembre, début octobre. Une communication informationnelle suivra

Rentrée scolaire 2025

Les enfants du groupe scolaire Pierre Vanderbecq reprendront le chemin de l'école le lundi 1^{er} septembre. Voici les horaires d'accueil de vos enfants :

⊕ **Maternelle** : Accueil à 8h20/8h30 sauf pour les tout-petits qui seront accueillis à 10h00.

⊕ **Elémentaire** :

- Accueil des CM2 à 8h30,
- Accueil des CM1 à 8h35,
- Accueil des CE2 à 8h40,
- Accueil des CE1 à 8h45,
- Accueil des CP à 8h50.

Les listes des classes ont été affichées le 29 août.

Inscription à la cantine pour la 2^{ème} semaine de la rentrée scolaire 2025/2026

Les réservations pour la semaine du 8 au 12 septembre doivent être faites sur portail famille pour le mercredi 3 septembre. Aucune demande d'inscription hors délai ne pourra être prise en compte. Merci de votre compréhension.

Inscription pour les récompenses du 11 novembre



Chaque jeune ayant obtenu un diplôme en 2025 (brevet des collèges, CAP, BEP, Bac général, technologique ou professionnel) est invité à venir s'inscrire à l'accueil de la mairie **du 8 septembre au 4 octobre** muni de son diplôme ou du relevé de notes (pour les mineurs présence d'un parent obligatoire).



Avant le 21 Septembre 2025	Tarif du jour
• 5€/Adultes • 2€/Enfants (-12ANS)	• 6€/Adultes • 3€/Enfants (-12ANS)
<small>Paiement en ligne ou en Mairie - Date limite : 18 septembre 2025</small>	<small>Paiement sur place à la salle Aragon</small>



Retrouvez toutes ces informations sur www.maingé.fr



Repas des anciens

Il aura lieu le **dimanche 28 septembre 2025** à la Salle Aragon à 13h00.

Inscription obligatoire à l'accueil de la mairie **du 4 au 20 septembre**. Merci de venir en personne vous inscrire avec votre livret de famille ou votre carte d'identité pour les célibataires.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOS

**14H - 17H
SALLE DES SPORTS**

**SPORTS LOISIRS CULTURE
SOLIDARITÉ JEUNESSE**

**RUE
JOLIOT CURIE
59233 MAING**

VILLE DE MAING

15^e FESTIVAL 2 CINÉMA VALENCIENNES

26-30 SEPT. 2025

festival2valenciennes.fr

PLUS DE 60 FILMS & DE NOMBREUX INVITÉS

AU PATHE VALENCIENNES

2 COMPÉTITIONS :
DOCUMENTAIRES & FICTIONS

AVANT-PRÉMIÈRES AVEC ÉQUIPES

JEUNE PUBLIC

CARTES BLANCHES

RENCONTRES | DÉBATS | MASTERCLASSES

**À PARTIR DE
6€
LA SÉANCE***

SÉANCES GALA : 9,90€ | SÉLECTION OFFICIELLE : 8€ | CARTES BLANCHES & RÉDUCTIONS : 7€ | CARNET 5 PLACES : 30€
-14 ANS : 5€ | GROUPES, SCOLAIRES & COLLECTIVITÉS : 4,50€ À 7€ | CINÉPASS, CINÉCARTES & PASS CULTURE ACCEPTÉS

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

JDC
OBJECTIF CITOYEN

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement à 16 ans permet à l'administration de convoquer le jeune pour

qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de **ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans, de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.**

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Région Hauts-de-France PARTENAIRE MAJEUR

Valenciennes Métropole

Ville de Valenciennes

INFS & TARIFS

Centre national de l'éducation de l'Étudiant

Transvilles

Valauto VALENCIENNES CDD

DON DE SANG

Privilégiez le rendez-vous !

MAING

**Salle des Sports
Léo Lagrange**

Samedi 13 septembre

de 8h à 12h

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

dondesang.efs.santo.fr 0 800 109 900

OBJECTIF CITOYEN

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

SGA

BONNE RENTRÉE

Recevez directement informations et alertes sur votre téléphone grâce à l'application **Ma mairie en poche**